

La préparation des futurs contrats de projets devant succéder aux contrats de plan Etat Région est conforme aux méthodes Villepin : l'environnement n'est décidément pas une priorité politique mais un thème de discours.

Or, les beaux discours sur le réchauffement climatique et la préservation de l'environnement ne suffisent plus. Le gouvernement se targue du triplement du budget environnement alors qu'en réalité il le divise par deux ! Ce tour de passe-passe ne masque en rien la baisse des crédits affectés à l'environnement : les 48 millions d'euros de crédits affichés sont gonflés artificiellement par les crédits des agences de l'eau et de l'ADEME (40 millions d'euros), qui n'étaient pas inclus dans le précédent contrat. Cette malhonnêteté politique d'un gouvernement qui recycle les crédits dédiés à l'environnement doit cesser.

En région, les choix sont faits : le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), élaboré par la Région en concertation avec les départements, les intercommunalités et les agglomérations et qui fixe les orientations fondamentales de la Région pour les 2 décennies à venir, constitue un cadre de référence pour la négociation de ce futur contrat de projets.

Pour les Verts, un changement de cap est nécessaire : le contrat de projets doit permettre une politique de protection de l'environnement à la hauteur des enjeux : l'air, l'eau, la biodiversité, l'éducation à l'environnement, les transports doux, la reconversion écologique de l'économie... enfin, mettre l'écologie au cœur de toutes les politiques !